













M. André RENAUDIN Directeur Général GIE AG2R REUNICA 104-110 Bd Haussmann 75008 Paris

Paris le 09 janvier 2017,

Monsieur le Directeur général,

Après deux rencontres dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, la DRH a signifié une fin de non-recevoir à notre demande d'accorder aux salariés une augmentation collective en 2017.

## Force est de constater que :

- les salariés subissent depuis 3 ans ce refus,
- d'importantes économies sur les frais de personnel ont été réalisées suite à la négociation des nouveaux statuts du personnel,
- la Direction avait indiqué que les efforts consentis lors de cette négociation donneraient plus de marge de manœuvre sur les augmentations collectives à venir,
- les conditions de travail des salariés se sont largement dégradées depuis plusieurs années, avec pour conséquence une augmentation des arrêts de travail et un déséquilibre de notre régime de prévoyance,
- les efforts soutenus des salariés ont permis à notre groupe, par rapport à d'autres groupes de protection sociale, d'anticiper les réductions de coûts imposées par nos Fédérations AGIRC ARRCO.

Par conséquent, les salariés et leurs représentants considèrent ce refus d'augmentation collective en 2017 comme un manque évident de reconnaissance pour l'ensemble des efforts fournis.

Aussi, l'intersyndicale revendique une augmentation de 2% du salaire brut hors ancienneté avec un plancher minimum de 40€ pour l'ensemble des salariés du GIE AG2R REUNICA pour cette année 2017.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, UNSA, SUD Solidaires, CFTC.